

Résolution du 25 mars 2014 de Mmes et MM. Marie Barbey, Adrien Genecand, Pascal Spuhler, Sandrine Burger, Eric Bertinat, Estelle Marchon et Alain de Kalbermatten: «Pour que le Conseil administratif applique la décision du Conseil municipal et retire son recours (37, rue de la Servette)».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 26 mars 2014)

RÉSOLUTION

Considérant:

- la motion M-1115 acceptée le 25 février 2014 et demandant au Conseil administratif «de retirer immédiatement le recours à l'encontre de la Fondation immobilière de droit public Jean Dutoit et de laisser celle-ci démolir et construire un nouvel immeuble de qualité au 37, rue de la Servette»;
- la situation toujours bloquée à ce jour,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'appliquer immédiatement la décision du Conseil municipal et de retirer le recours de sorte à permettre la création de 21 logements au 37, rue de la Servette.